

Pierre Serne, le délateur de Zemmour, menace Riposte Laïque



Je viens d'apprendre, ce jour, qu'Eric Zemmour sera traduit devant la 17e Chambre, le 22 janvier prochain, suite à plusieurs plaintes déposées contre lui, dont celle du nommé Pierre Serne. J'ai donc décidé, devant ce fait nouveau, de rendre publics des échanges que j'ai eu, pendant quelques jours, avec ce conseiller régional d'Île-de-France, porte-parole de Benoît Hamon, par ailleurs auteur d'une vidéo dénonçant Éric Zemmour au procureur de la République.

Excédé par les propos de Zemmour et l'absence de plainte par les associations antiracistes traditionnelles, Pierre Serne a saisi le procureur de la République. Entretien. pic.twitter.com/ugRKhrZgrb

– Loopsider (@Loopsidernews) [November 1, 2019](#)

Suite à ces faits, et à l'intervention du même Pierre Serne devant CNews, en compagnie d'islamistes tenant des propos racistes, Paul Le Poulpe a posté un article, que j'ai validé, le 4 novembre dernier.

<https://ripostelaique.com/pierre-serne-pote-de-bilal-hamon-del>

[ateur-anti-zemmour-islamo-fellateur.html](#)

Quelques jours plus tard, j'ai reçu une lettre menaçante de ce personnage, me sommant, sous peine de poursuites judiciaires, de retirer l'article de Paul Le Poulpe et les commentaires du site. Dans ce genre de situation (qui se produit de manière récurrente), j'ai l'habitude, avant de déranger nos avocats, qui sont très pris, de solliciter l'avis de quelques amis de la rédaction, avant de prendre une décision. Cette fois, j'ai donc mis Pierre Cassen dans nos échanges, connaissant son passé de gauche, et sa capacité à régler ce genre de problème.

J'ai tenu à rendre publics ces échanges, pour que les lecteurs de Riposte Laïque voient le type de pression et de menaces que nous sommes habitués à subir, mais aussi pour qu'ils voient le genre de personnage qui, aujourd'hui, en multipliant les plaintes contre ceux qui ne pensent pas comme eux, remettent en cause la liberté d'expression de tous les esprits libres.

J'ai mis les propos de Pierre Serne en rouge, et mes réponses en bleu.

Guy Sebag

Directeur de publication de Riposte Laïque

De : SERNE Pierre

Date: ven. 8 nov. 2019 à 06 : 03

Subject : Demande de retrait d'un article et de commentaires injurieux et diffamatoires du site Riposte Laïque

To: redaction@ripostelaique.com <redaction@ripostelaique.com>, rigaudon7@gmail.com <rigaudon7@gmail.com>

PREMIÈRE REQUÊTE DE PIERRE SERNE

Au directeur de la publication,
l'article « Pierre Serne : pote de Bilal Hamon, délateur anti-Zemmour, islamo-fellateur » paru le 4 novembre 2019 sur le site « Riposte Laïque » sous la signature de l'auteur Paul le

Poulpe comporte de nombreuses injures dont certaines aggravées d'homophobie et assertions diffamatoires à mon égard. Les commentaires figurant sous cet article sont pour la plupart non seulement tout aussi injurieux, diffamatoires et homophobes mais ils comportent également pour certains des menaces explicites à mon égard. Tout cela tombe sous le coup de plusieurs incriminations délictuelles au regard notamment de la loi du 29 juillet 1881.

Je vous demande par conséquent de retirer immédiatement de votre site l'ensemble de l'article en question et des commentaires qui l'accompagnent. En effet le seul retrait de l'ensemble des injures, diffamations et termes tombant sous le coup de la loi rendrait de toute façon impossible la compréhension du texte restant...

Si vous refusiez cette suppression je me tournerais bien sûr vers les juridictions concernées.

Pierre Serne

Conseiller régional d'Île de France
Conseil régional d'Île de France
2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen

MA PREMIÈRE RÉPONSE

Le 8 nov. 2019 à 15 : 46,

Cher Monsieur,

J'ai bien pris note de votre requête. Je vous remercie d'abord de ne pas avoir déposé plainte immédiatement, comme nombre de vos amis le font, et de permettre un dialogue entre nous.

Dans un esprit de conciliation, j'ai demandé aux responsables des commentaires de retirer tout passage qui pourrait paraître menaçant ou injurieux à votre égard, bien que les commentaires validés, bien que vifs, ne m'aient pas paru correspondre à vos propos.

Par contre, je ne vous cache pas que retirer l'article nous

pose un problème, car vos propos sur Éric Zemmour, et votre présence, samedi, devant CNews, ainsi que votre intervention et votre silence sur les propos de l'intervenant qui vous a précédé, sont un vrai fait politique, que nous devons commenter.

Pourriez-vous nous dire quels sont les propos, dans l'article, qui vous paraissent injurieux, diffamatoires ou homophobes ? En fonction de vos réponses, je suis prêt à examiner quelques ajustements, mais je ne transigerai pas sur le fait de conserver cet article en ligne.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes courtoises salutations.

Guy Sebag,

Directeur de publication de Riposte Laïque

2^e MESSAGE DE PIERRE SERNE

Monsieur,

Avant d'entrer dans un éventuel dialogue sur ce qui serait ou non à retirer de l'article, je vais vous poser une question :

Pensez-vous que l'expression « islamo-fellateur » soit injurieuse et/ou homophobe ?

Je vais ajouter pour votre gouverne, au point où j'en suis que je suis juif (issue d'une famille survivante de l'holocauste, mon père est né en pleine réflexion du Vel d'hiv, ce qui a paradoxalement sauvé ma grand mère et lui...) et sioniste au sens premier du terme : je suis foncièrement attaché à l'existence et à la sécurité d'Israël où je me suis rendu 12 fois y compris quand plus personne n'y allait, par exemple en février 1991... Et si vous écoutez bien ce que je dis dans la vidéo, je dis clairement que je serai en désaccord avec ce qui a pu être dit avant et ce qui sera peut-être dit après.

Bref je ne vous convaincrâi sans doute pas de changer d'avis sur moi et d'ailleurs je m'en moque. Mais me faire traiter de collabo et de délateur à la Kommandantur est probablement le pire de ce qu'on peut me dire. Et je ne l'accepterai jamais. Je me demande comment les descendants de Doriot et Papon peuvent oser me dire ça à moi qui ai grandi dans le souvenir tragique des morts en déportation de ma famille et qui suis descendu aux abris plus d'une fois à Tel Aviv, Jerusalem ou à la frontière nord d'Israël. Qui êtes-vous pour me juger et me faire la leçon ?

Pierre Serne

Ps : je me doute que ce message (qui est assimilable à une correspondance privée) se retrouvera sans doute en ligne, moqué et instrumentalisé, je m'en fous. Je vis sous menaces de mort depuis février 2018 alors...

MA 2^e RÉPONSE À PIERRE SERNE

Cher Monsieur,

Pour votre information, je vis en Israël, et je n'ai jamais manifesté, quand je vivais en France, avec des pro-palestiniens antisémites qui rêvent d'anéantir Israël et d'exterminer tous les Juifs.

Par ailleurs, vous faites de moi et mes amis des descendants de Doriot et de Papon, ce qui est grotesque.

Vous n'avez par ailleurs pas réagi au fait que j'ai fait retirer presque tous les commentaires, ni répondu à ma question : quels passages souhaitez-vous voir retirés ?

En fonction de vos propositions, je reviendrai vers vous.

Bonne journée.

Guy Sebag

Directeur de publication de Riposte Laïque

3^e MESSAGE DE PIERRE SERNE

Bonjour,

voici ce que j'en dis :

Dans le titre, évidemment, suppression du terme « islamo-fellateur ».

Ensuite j'ai barré chaque terme ou assertion injurieuse ou diffamatoire directement dans le corps du texte ci-dessous.

Je précise en effet que je n'habite pas Vincennes mais Montreuil (pas difficile à vérifier...). Que je suis ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure (entré 7e à ma première tentative à 19 ans) et agrégé d'histoire à 22 ans (classé 18ème sur 180 lauréats, la encore à ma première tentative). Ma maîtrise et mon DEA ont fait l'objet de publications. Je ne dis pas ça pour me vanter mais pour signifier que je n'aurai aucun mal à prouver le caractère diffamatoire du sous-entendu sur mes diplômes usurpés...

De même il n'est pas difficile de vérifier que je suis haut fonctionnaire depuis près de 30 ans ce qui me permet de vivre bien sans doute mais certainement pas « de la politique ». Les allusions à mes différents emplois comme étant supposés fictifs (des planqués) ou surpayés en ce qui concerne les enseignements que j'assure en toute transparence et effectivité au tarif horaire légal dans l'enseignement supérieur public français.

De plus laisser entendre que j'aurais de l'indulgence pour l'antisémitisme est diffamatoire surtout au vu de mon combat de toujours et sans faille sur le sujet et au fait que même si je ne partage pas les sorties de la personne qui a parlé avant moi le 2 novembre, et je l'ai dit, il n'y avait pas formellement d'antisémitisme dans son propos (j'ai été très

attentif ayant craint le dérapage à un moment, comme d'ailleurs les organisateurs qui étaient près de moi et ont envoyé un animateur lui demander d'arrêter son discours!).

Enfin les passages décrivant les horreurs qui m'attendent, au delà de leur caractère violent et dénigrant à mon égard surtout au vu des menaces que je subis depuis des mois, comportent des éléments qui peuvent être des incitations à mon meurtre (puisque vous vous placez dans le camp des résistants censés m'exécuter pour trahison) ou au viol et ce aggravé de la circonstance de l'homophobie.

Voici donc les extraits dont je demande la modification :

~~« Autrement dit, pour le mouchard Pierre Serne, si on pense que l'islam n'est pas une religion de paix, si on conteste le fait que l'immigration soit une chance pour la France, si on est hostile au mariage homo et à la PMA-GPA, on doit aller en prison, payer de lourdes amendes et se faire rééduquer. Encore un nostalgique du Mur, des goulags et des hôpitaux psychiatriques, dont il paraît par ailleurs s'être échappé, tant il ne semble pas très net...~~

Curieux de voir qui se cachait derrière un tel héroïsme, et ~~dénonçait les résistants à la Kommandatur, comme d'autres collabos dans les années 1940~~, j'ai donc cherché à en savoir davantage sur ce vaillant délateur. J'ai d'abord appris qu'il était porte-parole de Bilal Hamon, celui qui, héroïquement, a bravé Robert Ménard à Béziers, risquant sa vie en mangeant un kebab.

Et puis, j'ai voulu en savoir davantage. Donc, l'homme est agrégé d'Histoire. Ce titre peut paraître flatteur, surtout quand on l'écoute parler. Élocution nasillarde, hésitante, pauvre, ~~mais s'il a eu ses diplômes comme Cambadélis et Taubira, tout s'explique.~~

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Serne

~~J'en conclus donc que depuis l'âge de 28 ans, entre les bonnes planques chez Voynet et Hidalgo, il vit, et plutôt bien, de la politique. Il arrondit ses fins de mois d'élu nécessaire en faisant des petits boulots, pas trop exigeants, mais bien payés, à l'école nationale des Ponts et Chaussées et à la Sorbonne.~~

~~(...)~~

~~Donc, Pierre Serne, qui avoue qu'il habite dans une ville (Vincennes) où ne vivent pas les manifestants musulmans, paraît fier de se faire ovationner comme balance de Zemmour. C'est son titre de gloire. L'antisémitisme à peine voilé de Chaambi ne lui pose aucun problème, mais il ne supporte pas la libre parole d'Éric Zemmour. La parfaite caricature de l'écolo-stalinien collabo~~

~~Si la guerre éclate (et tous les symptômes indiquent qu'elle a commencé, il suffit de voir ce qui se passe à Mantes-la-Jolie, Chanteloup, et partout où policiers et pompiers sont agressés par les islamo-racailles), l'islamo-fellateur Pierre Serne n'a aucune chance d'en sortir vivant, pour trois raisons. Je précise que dans un pays où on a le droit de qualifier Marine Le Pen de « salope fascisante », et où on ne poursuit pas Nick Conrad quand il appelle à tuer les Blancs, on doit pouvoir qualifier ce Pierre Serne d'islamo-fellateur, puisque je me prétends humoriste, moi aussi, sans se retrouver au tribunal.~~

~~Pourquoi Pierre Serne n'a aucune chance de s'en sortir, si la guerre éclate ?~~

~~Si les résistants gagnent, il sera jugé, et aura du mal à échapper au sort de ses prédécesseurs de 1944-1945, pour trahison et collusion avec l'ennemi.~~

~~Si la France devient musulmane, grâce à l'action d'islamo-collabos délateurs comme lui, il subira le sort des communistes du parti Toudeh, en Iran, qui après avoir aidé les islamistes de l'ayatollah à déboulonner le chah, se sont~~

retrouvé dans les geôles des gardiens de la Révolution, Khomeiny n'ayant plus besoin de marxistes athées pour mettre en place sa République islamique.

Enfin, le fait qu'il soit homosexuel est rédhibitoire pour lui, si la France devenait terre d'islam. Il sera précipité du haut des toits, comme en Arabie saoudite, ou bien pendu aux grues, comme en Iran.

~~À moins qu'il ne serve, secrètement, dans les geôles des palais, d'esclave sexuel, comme cela est arrivé à d'autres de ses camarades. Joli combat pour l'égalité que celui, pour un homme, de servir dans les harem des sultans, comme les femmes~~
‡

Bref, pour lui, c'est plutôt mal barré... »

Merci de votre retour.

Pierre Serne

MA 3^e RÉPONSE : DÉBORDÉ, JE DEMANDE À PIERRE CASSEN DE PRENDRE LE DOSSIER ET DE REVENIR VERS MOI ENSUITE

Cher Monsieur,

Notre président, Guy Sebag, m'a mis en copie, car il connaît mon passé de gauche et mon habitude de ce genre de situation.

Il m'a donc demandé, vu son emploi du temps très chargé, d'avancer avec vous, sachant qu'il prendra la décision ultime.

J'ai vu votre proposition. Je vous invite à en regarder le résultat, cela n'a ni queue ni tête, et revient à retirer l'article. Or, vous avez compris qu'il n'en est pas question.

La seule proposition que je puisse vous faire, après discussion avec notre président, consisterait à retirer dans le titre et dans l'article, le terme « islamo-fellateur », dont pourtant nous avons affublé déjà, dans plusieurs autres

articles, une dizaine de personnes, dont celui dont vous êtes le porte-parole.

Si vous acceptiez cette proposition, nous vous demanderions un engagement écrit, sur l'honneur, comme quoi vous renoncez à toute poursuite, pour cet article.

Si vous refusez cette proposition, nous ne toucherons à rien, et chacun prendra ses responsabilités.

J'attends votre réponse.

Bonne soirée.

Pierre Cassen

PS : Par ailleurs, en dehors de cet échange, je vous avoue que je serais intéressé d'approfondir certaines questions avec vous, et je suis curieux de savoir qui vous menace de mort.

4^e MESSAGE DE PIERRE SERNE À PIERRE CASSEN ET À MOI

Bonjour,

Je conclus de ce message que vous êtes l'auteur de l'article (je n'ose imaginer que l'auteur soit exclu de toute discussion sur son texte).

J'avais d'emblée dit qu'il me paraissait inutile de demander autre chose que le retrait de l'article puisque le retrait de chaque expression injurieuse ou diffamatoire rendrait la lecture de ce qui resterait compliquée.

J'ai malgré tout pris la peine de faire le travail de pointage des coupes à effectuer en prenant soin que le texte restant ne soit ni illisible ni vidé de son sens (si je peux appeler ça du sens...).

Mais je vois que même les erreurs factuelles ne doivent selon vous pas être corrigées.

Il est hors de question pour moi d'accepter vos conditions.

Je prendrai donc mes responsabilités comme vous dites.

Quant à ceux qui me menacent j'espère que c'est une plaisanterie ? Vous partagez une partie de leurs supports internet et ils ont été largement décrits dans la presse. Je pense que vous les connaissez très bien. Et que des commissions rogatoires devraient d'ailleurs utilement être élargies dans votre direction tant la phraséologie que vous utilisez ressemble très fortement à celle de mes harceleurs...

Pierre Serne

RÉPONSES DÉFINITIVES DE PIERRE CASSEN ET DE MOI

Cher Monsieur,

Puisque vous avez fait suivre à notre président, je n'ai même pas à lui écrire.

Il prendra les décisions qui lui sembleront les meilleures.

Quant à vos hypothèses diverses, sachez que j'ai l'habitude signer mes articles, sur Riposte Laïque et ailleurs, que je fais des vidéos à visage découvert tous les jours, et que je n'avais jamais entendu parler de vous avant votre vidéo.

J'avais la curiosité d'approfondir des choses avec vous, mais je pense que ce serait perdre mon temps.

Pierre Cassen

Monsieur,

Suite au bref échange que vous avez eu ensemble, à ma demande, avec Pierre Cassen, je constate, comme je le pensais, qu'aucun accord n'est possible entre nous.

À la rigueur, et c'est vous qui choisirez, et ce sera ma dernière proposition, je peux vous proposer un droit de

réponse, que je m'engage à faire publier dans le journal.

Guy Sebag

Conclusion : nous attendons sereinement la suite... En cherchant, nous avons vu que Pierre Serne aime beaucoup se victimiser, et que, par ailleurs, quand il va chez les Russes pour organiser une Gay Pride, cela ne se passe pas forcément bien pour lui...

<https://www.20minutes.fr/high-tech/2505279-20190429-cyber-harclee-cible-reseaux-armes-fachosphere-tres-angoissant>